

Dans son rapport de 1987, Our Common Future, la Commission Brundtland sur l'environnement et le développement a conclu en termes décisifs qu'il est impossible de séparer les questions de développement économique des questions d'environnement; que de nombreuses formes de développement nuisent aux ressources environnementales sur lesquelles elles se fondent, et que la détérioration de l'environnement peut ébranler le développement économique. Le rapport conclut que l'environnement tout comme les problèmes de développement ne sont en fait qu'un seul et même défi, que seule une volonté commune permettra de relever.

En d'autres termes, le développement durable concerne la façon de faire des choix difficiles en situation de pénurie; contrairement à ce que certains pourraient penser, il ne s'agit pas de protéger l'environnement comme nous l'entendons, tout en bénéficiant du même niveau d'expansion économique.

Il reste beaucoup à apprendre au sujet de l'interaction entre l'économie et l'environnement, implicite dans le développement durable. Cependant, certains points sont clairs. En premier lieu, le développement durable fait intervenir une exploitation équilibrée de la nature par l'homme, semblable à celle qui a cours depuis des siècles dans l'industrie canadienne du piégeage. De plus, le développement durable passe par la conservation stratégique de l'environnement, dans le cadre de laquelle des sites exceptionnels comme les îles South Moresby sont choisis et reçoivent une protection adéquate. Le développement durable présuppose en outre la capacité de prévoir et d'éviter les catastrophes, plutôt que de réagir une fois la catastrophe survenue.

Nous nous efforçons d'appliquer les principes du développement durable à la politique canadienne, au pays et à l'échelle internationale.

L'année dernière, nous avons adopté une nouvelle politique sur l'eau, qui constitue le cadre dans lequel est gérée cette ressource essentielle d'une façon saine pour l'environnement.

Nous reconnaissons la nécessité de protéger d'importantes régions sauvages, et c'est pourquoi nous avons créé cinq nouveaux parcs nationaux au cours des quatre dernières années, soit ceux de l'île-d'Ellesmere, de la Péninsule-Bruce, du Pacific Rim, de South Moresby et des Prairies.

La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie réunit les dirigeants des milieux d'affaires, syndicaux, universitaires et environnementaux afin de recueillir des conseils sur la meilleure façon d'intégrer les préoccupations environnementales à la prise de décisions économiques. Elle présentera des rapports d'activité annuels au Conseil des premiers ministres.